

assistance médicale /

La Seconde Opinion Médicale



24 h/24 & 7 j/7
100 % qualité

La seconde opinion médicale

Accessible partout sur le globe



En matière de Santé deux avis valent mieux qu'un, c'est pourquoi AXA Assistance Canada offre le programme 2ème Opinion Médicale. Suite à un diagnostic de maladie grave, ce programme met à la disposition des individus, et leur médecin traitant, des ressources uniques ainsi que les connaissances médicales les plus récentes en Amérique du Nord.

CONDITIONS DU PROGRAMME

À la suite d'un premier diagnostic de maladie grave, cette garantie unique permet au patient d'obtenir une 2ème opinion médicale d'un praticien hautement qualifié. Ce dernier est reconnu parmi les meilleurs spécialistes au monde et est impliqué dans l'un des grands centres d'excellence mondiaux. Voici quelques exemples de maladies graves couverts par notre garantie seconde opinion médicale :

- cancer,
- défaillance d'organes vitaux,
- tumeur au cerveau,
- sclérose en plaques,
- ACV,
- brûlures majeures,
- problèmes gynécologiques complexes incluant fertilité et procréation in vitro,
- problèmes cardiaques congénitaux,
- angioplastie et maladies coronariennes,
- Parkinson,
- diabète,
- remplacement de valves cardiaques,
- problèmes rénaux,
- Alzheimer,
- surdit e,
- coma,
- HIV et Sida,
- transplant d'organes,
- h patite,
- cardiomyopathies,
- infections intestinales graves,

- neurochirurgie p diatrique,
- maladies cardiaques p diatriques,
- malformations p diatriques,
-  pilepsie n cessitant une intervention chirurgicale,
- probl mes graves de la vue n cessitant une intervention chirurgicale   l'exclusion des cataractes et des chirurgies r fractives correctives,
- probl mes orthop diques,
- tumeurs   la moelle  pini re n cessitant une intervention chirurgicale,
- probl mes neurologiques,
- invalidit  permanente,
- perte du langage,
- myelodysplasie (probl mes reli s   la moelle osseuse),
- endarterectomie de la carotide,
- perte d'un membre.

D'autres maladies peuvent  tre prises en charge,   la discr tion d'AXA Assistance Canada, d termin es au cas par cas.

La garantie seconde opinion m dicale comprend un rapport d'expertise qui analyse rigoureusement le dossier m dical de l'individu afin de confirmer le diagnostic initial et proposer des recommandations quant au plan de traitement appropri .

30 000 m decins dans 138 pays
2 me opinion m dical
24h/24 et 7j/7

DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Les délais de traitement des dossiers sont justifiés selon l'urgence médicale des cas soumis.

- **Traitement normal** : Maximum de 20 jours ouvrables
- **Traitement prioritaire** : Maximum de 15 jours ouvrables
- **Traitement urgent** : Maximum de 10 jours ouvrables
- **Traitement très urgent** : Entre 1 à 5 jours ouvrables

AUTRES PROGRAMMES D'ASSISTANCE MÉDICALE DISPONIBLES :

- **Référence médicale** : nom de médecins hautement qualifiés dont l'expérience correspond à celle que requiert l'état de santé du client.

- **Traitement en centres hospitaliers extérieurs** : aide pour l'établissement des rendez-vous, l'admission à l'hôpital, l'hébergement, le transport et les services d'interprète.

- **Services administratifs** : service de vérification de la facturation, du paiement des honoraires et des réclamations médicales incluant l'accès aux escomptes exclusives à AXA Assistance.

- **Assistance psychologique** : conseil d'un psychologue.

- **Assistance médicale** : conseil d'infirmières diplômées sur des questions touchant la santé, le mode de vie et les médicaments.

Assistance convalescence : références de professionnels spécialisés dans le rétablissement suite à une maladie, un accident ou une chirurgie.

Pour plus d'informations, contactez votre représentant au 1-866-604-0141

A PROPOS D'AXA ASSISTANCE

Filiaire à 100 % du Groupe AXA, AXA Assistance figure aujourd'hui parmi les leaders mondiaux de l'assistance, avec près de 6 000 collaborateurs, des implantations dans plus de 30 pays et une activité dans plus de 200. AXA Assistance, qui a consolidé depuis dix ans sa croissance sur deux métiers historiques, l'assistance automobile et les soins médicaux en situation d'urgence, se diversifie aujourd'hui pour mieux répondre aux nouveaux besoins. Il intervient désormais dans quatre grands métiers: l'Automobile, le Voyage, le Domicile et la Santé.

Avec la volonté de réinventer en permanence l'assistance, il démontre chaque jour sa capacité à apporter des solutions immédiates mais aussi à déployer un savoir-faire maîtrisé, en offrant une grande complémentarité de services, adossé à un réseau international structuré.

Le changement du monde s'accélère : nouvelles habitudes de consommation, nouveaux comportements, nouveaux besoins. Si la stratégie d'AXA Assistance prend évidemment en compte ces évolutions de fond, elle s'efforce de le faire dans le respect de ses valeurs fondatrices et dans le cadre d'une vision qui place le service et l'écoute de ses clients au coeur de sa démarche.

assistance auto
assistance médicale
seconde opinion médicale
assistance juridique
service conciergerie
service contact client

1 866 604-0141

www.axa-assistance.ca